

Action Paulienne Bureau des Hypothèques et Procédure

Par **mbd256**, le **04/11/2006** à **11:17**

Bonjour,

La recevabilité d'une Action Paulienne portant sur un bien immobilier (non-opposabilité et annulation d'une vente : art 1167 Code Civil) exige t elle une publication au Bureau des Hypothèques sous peine de nullité de la demande ? si oui quel document doit etre publié : l'assignation de départ ou autre ?

Merci beaucoup.

Par **Olivier**, le **04/11/2006** à **11:41**

A mon sens je ne vois pas pourquoi on devrait publier... Si la vente est annulée il y aura lieu de publier une expédition du jugement

Par **germier**, le **06/11/2006** à **21:36**

je ne partage pas l'opinion d'Olivier, la demande devrait être publiée, simple précaution pour la cas où ton débiteur viendrait à vendre avant la décision qui te donnera raison

Par **Olivier**, le **06/11/2006** à **23:19**

donc tu fais ta demande par acte authentique ?

Par **germier**, le **08/11/2006** à **21:08**

[quote="Olivier":11d38veh]donc tu fais ta demande par acte authentique ?[/quote:11d38veh]

je fais la demande par acte d'huissier qui comprendra les mentions nécessaires à la publication

et pour répondre à mbd256, je crois qu'il faut chercher dans le code des impôts, et ou du côté des décrets de la publicité foncière

Par **Taiko**, le **10/11/2006** à **10:35**

Bonjour,

Il n'y a pas lieu de publier l'assignation ...

C.Cass. Pourvoi n° 04-20356 du 01/03/2006

Par **germier**, le **12/11/2006** à **21:05**

[quote="Taiko":1prujrvn]Bonjour,

Il n'y a pas lieu de publier l'assignation ...

C.Cass. Pourvoi n° 04-20356 du 01/03/2006[/quote:1prujrvn]

bonsoir TAIKOB

Je ne connais pas cette jurisprudence
seulement la pratique où le Conservateur refuse la publication du jugement si la demande -
assignation -n'a pas été elle même publiée

Mais si tu ne publies pas ta demande , que se passe t 'il ?
tu fais ton action pâlienne contre X ;moi j'achète à X
états hypothécaires négatifs
ton action est recevable, mais j'y suis étranger
que fait on ?